



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 144

JUIN 2022

Les droits de l'Homme par temps de guerre et de conflits

Il s'est constitué en février un bloc eurasiatique russe-chinois. Les partis au pouvoir dans le pays le plus vaste et dans le pays le plus peuplé de la terre ont décidé de marcher de conserve ; ils récusent ensemble les systèmes parlementaires et affirment avoir sur presque tout des vues communes ; ils s'accordent pour ne jamais se désavouer et pour se soutenir presque toujours. Les appétits territoriaux de ces deux empires ouvrent un temps de belligérance ouverte ou larvée, entraînant de nouvelles menaces sur les droits individuels, sociaux ou collectifs.

Souvent contestées dans leur légitimité, les institutions internationales sont moins efficaces. Les Nations unies dont l'objectif premier est de maintenir la paix – outre la protection des droits de l'Homme et le respect du droit international – sont impuissantes dans le conflit ukrainien. Au

lendemain de sa visite au Kremlin, leur secrétaire général Antonio Guterres se fait humilier le 28 avril par un bombardement sur Kiev où il vient d'arriver. Ce n'est qu'un cas parmi d'autres : l'O.N.U. doit s'incliner devant les décisions et les vetos des membres permanents du conseil de sécurité.

Le régime chinois refuse début 2020 puis tarde une mission de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) qui voulait rechercher les origines d'une pandémie touchant le monde entier, puis enfin l'encadre au point de retirer tout intérêt à cette enquête qui a traîné trop longtemps. Quand le directeur de l'organisation émet des doutes sur l'opportunité des mesures prises en Chine pour lutter contre le Covid, Beijing vexé censure ses paroles et déclare qu'il est « *irresponsable* » ; lorsque le directeur des situations d'urgence s'inquiète de la rigueur

Ligue
des droits de
l'Homme



impitoyable de mesures d'isolement qui heurtent ouvertement les droits de l'Homme, l'autorité rétorque qu'il se mêle de ce qui ne le regarde pas.

La Chine encore impose à la même O.M.S. de retirer le statut d'observateur accordé naguère à Taïwan, après que des scrutins libres ont désigné à la tête de l'île une présidente qui ne plaît pas à Beijing car elle ne voit aucune raison de faire allégeance au continent. Quand la Cour internationale d'arbitrage de la Haye déclare que la Chine n'a aucun droit historique

sur les récifs qu'elle prétend siens en mer de Chine méridionale, le régime dit tout net qu'il n'en tiendra aucun compte. On note aussi dans le même sens la violation de l'accord dûment enregistré aux Nations unies du maintien pour cinquante ans du statut de Hongkong. La loi sur la sécurité nationale de 2020, mise en place par Beijing avant même la mi-parcours, a lancé un processus d'annexion, pour l'essentiel arrivé aujourd'hui à son terme.

La visite sans résultats de Michelle Bachelet

La Haute Commissaire aux droits de l'Homme désirait depuis longtemps se rendre en Chine. Les raisons de Mme Bachelet allaient de soi : le pouvoir y rejette de la manière la plus radicale les libertés fondamentales reconnues par la majorité des Nations unies et impose ce refus à pas moins d'un sixième de la population mondiale. Il fallait aller voir sur place et Mme Bachelet a finalement reçu une invitation, dix-sept ans après la dernière visite d'un responsable des Nations unies à ce poste. Son voyage de six jours s'est terminé le 28 mai.

Officiellement pour cause de pandémie, Beijing avait organisé le voyage de Mme Bachelet « en circuit fermé », donc sans accompagnement de journalistes étrangers ; il devait s'agir d'entretiens « pour écouter ce que chacun avait à dire » et préparer des discussions « plus significatives », non d'un voyage d'enquête – forcément inamicale – sur la situation chez les Ouïghours du Xinjiang. Mme Bachelet en avait d'ailleurs accepté le principe ; car l'O.N.U. et son Conseil des droits de l'Homme n'ont pas à regarder ce qui se passe dans les pays membres, cela va de soi à Beijing. En accueillant Mme Bachelet le 25 mai, le chef du Parti et de l'État Xi Jinping a fait la leçon aux donneurs de leçons dans le langage mordant que choisit désormais la diplomatie chinoise : « *En matière de droits de l'Homme, il n'est nul besoin de prédicateurs pour faire marcher au pas les autres pays, pour politiser les questions, pratiquer de doubles standards et s'en servir pour s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays* ».

À peine commencé, le voyage de Mme Bachelet a d'ailleurs donné lieu à dispute sur les paroles réellement prononcées. Lors de l'entrevue avec Xi Jinping, la Commissaire aux

droits de l'Homme aurait, selon l'extrait rapporté par la télévision chinoise, « *admire les efforts et les résultats de la Chine (...) pour protéger les droits de l'Homme* ». Les Nations Unies ont cru devoir diffuser une « clarification » écartant tout éloge du régime chinois en matière des droits de l'Homme. Mais peu importe aux médias chinois : ils disent ce que le bureau des médias leur dicte, ignorent les démentis et n'imaginent pas l'existence d'un droit de réponse : leur devoir, Xi Jinping l'affirme depuis février 2016 et une célèbre visite rendue au *Quotidien du Peuple*, est de « *suivre strictement la direction du Parti* ». Les journalistes, donc, ont à écrire ce que les lecteurs doivent croire.

Pour cette première visite, il n'était pas question de partir sur un esclandre. Mme Bachelet s'est montrée fort discrète sur le contenu de ses entretiens et sur ses contacts avec des personnes étrangères au pouvoir. Pour ne pas blesser ses interlocuteurs, elle n'a toujours pas publié le rapport que ses services ont rédigé sur la Xinjiang. Elle souhaitait aller dans cette dernière région et a passé deux jours dans deux villes pour se faire – tâche impossible – une idée de la situation sur un territoire trois fois plus grand que la France. Le voyage a débouché sur la promesse d'échanges ultérieurs. Mais le régime n'avait aucune envie de faire des concessions à la représentante d'une organisation qui le gêne et qu'il espère sans doute recomposer à terme. Il a durci son attitude et la Haute Commissaire s'est montrée polie, aux limites de la complaisance.

Soutien à la Russie par la propagande et la diplomatie

S'agissant de la guerre ukrainienne, les positions chinoises se sont installées dans une ambiguïté ni chair ni poisson : on veut ne se fâcher avec personne tout en ne ralliant aucun camp, dans l'espoir de se sortir d'une situation délicate. Une fois les hostilités déclenchées, il était en effet trop tard pour revenir sur l'imprudente déclaration russe-chinoise de convergences en tous domaines et d'amitiés sans limites publiée à Beijing le 4 février, alors que le projet d'invasion était quasiment ficelé. Les médias chinois sont plus ou moins contraints désormais d'épouser les positions et d'emboîter le pas à la propagande de Moscou.

Par exemple la *Revue du Sud*, qui appartient au *Quotidien de Guangzhou* (Canton), attribuait à l'armée ukrainienne les massacres de Boucha, découverts le premier avril ; les vérifications effectuées peu après ont montré que les auteurs de la boucherie se trouvaient du côté russe. De même, les obus tombés le 8 avril sur la gare de Kramatorsk et qui avaient fait cinquante-neuf morts auraient été lancés par les troupes ukrainiennes, à en croire un réseau internet de l'Armée de libération. La même source avançait que les Etats-Unis possédaient en Ukraine des laboratoires travaillant à la production de huit maladies hautement infectieuses ; l'opinion publique chinoise s'est en grande partie laissé convaincre, persuadée que l'Ouest veut détruire la Russie comme il a fait autrefois de l'Union soviétique.

Quant au fond du conflit, la thèse officielle chinoise, que semble partager le gros de la population, c'est que les Etats-Unis et les pays occidentaux ont provoqué la Russie, qu'ils cherchent à la déstabiliser et à en changer le régime et que celle-ci a cru devoir prendre les devants. L'opinion publique chinoise croit plus ou moins que les pays occidentaux – les Etats-Unis en premier – ne respectent pas les lois internationales et qu'ils sont de nature agressive, mijotant dès qu'ils le peuvent des « révoltes de couleur », à l'image de la « révolution orange » de 2004, en Ukraine déjà.

Il est curieux que la Chine (comme la Russie) se voit menacée de toute part par les forces extérieures et n'imagine pas que les idéaux démocratiques, les élections libres, la pluralité des parties et de la presse, le refus du contrôle quotidien exercé par la censure de

l'internet, par la police, par les voisins, par les réseaux de l'intelligence artificielle, puissent naître spontanément dans l'esprit des citoyens. Le régime chinois se sent menacé dans sa nature par les pays démocratiques et a des rapports aisés avec les dictatures. Mais cette menace vient de ses insuffisances bien plus que de l'activité de réseaux d'espionnage et de comploteurs étrangers. C'est, de fait une vérité sur laquelle on peut s'entendre avec les dictatures : l'esprit de liberté les met en danger et les mettra sans cesse en danger.

Pris au pied de la lettre, les termes chaleureux de la déclaration du février laissent entendre qu'un tel cas d'agression de la Russie par l'Otan entraînerait quasi automatiquement, d'une manière ou d'une autre, le soutien diplomatique, économique et militaire de la Chine. Pourtant on ne repère ni soutien militaire évident ni aide économique substantielle pour contrecarrer les sanctions occidentales.

Le soutien matériel apporté à une guerre d'agression appelle, certes, des contremesures en réponse. Mais tout juriste sait combien il est difficile de distinguer les activités à sanctionner de celles qui relèvent du fonctionnement habituel des Etats, en temps de paix comme en temps de guerre. Les achats chinois de gaz et de pétrole russes aident la Russie, soutiennent ses finances et retardent d'éventuels défauts de paiement. Mais ils préexistaient à la guerre de février et se contenter de les maintenir n'est pas apporter un soutien supplémentaire ; même s'ils augmentent, l'étranger a-t-il les moyens d'en mesurer l'évolution ? En matière militaire, la Chine a mieux à faire en tout cas que de s'engager aux côtés d'une armée russe aux performances douteuses ; il lui semblerait plus judicieux sans doute d'employer ses forces du côté de Taïwan ou en Mer de Chine méridionale. Les affrontements éventuels y seraient d'une tout autre ampleur.

La normalisation s'achève à Hongkong

L'ancienne colonie britannique est désormais prise en main, si étroitement sur les axes essentiels, qu'il est de plus en plus justifié de traiter ce qui s'y passe comme des affaires intérieures à la République populaire. La loi de Sécurité nationale, adoptée par le Parlement chinois le 30 juin 2020, a scellé l'annexion du territoire au prétexte de la lutte contre les immixtions étrangères. Depuis, la loi électorale a été changée : les élus partisans de l'autonomie ont été destitués ; le collège électoral est remanié et l'on n'admet plus que les candidats « patriotes », c'est-à-dire aimant la mère-patrie, c'est-à-dire aimant le Parti communiste, c'est-à-dire assurant de leur loyauté Xi Jinping, le « président de tout », chef d'Etat et chef du Parti.

Le gros de la presse est sous contrôle ; les militants de naguère sont à l'étranger ou en prison ; l'Université est mise au pas et les anciens syndicats étudiants sont dissous ; le musée de Tiananmen est fermé avec sa réplique de la déesse de la démocratie érigée autrefois à TIANANMEN et le « Pilier de la

honte », qui rendait hommage aux combattants chinois de la liberté massacrés en 1989, a été déboulonné et retiré ; la commémoration en public du 4 juin 1989 est interdite et aucune des célébrations annuelles n'est prévue dans les églises catholiques¹. Carie Lam, docile cheffe de l'exécutif depuis 2017, qui s'était prêtée au coup de force de l'annexion, quitte son poste le 30 juin. Elle sera remplacée par l'ancien policier John Lee (Lee Ka-chiu), candidat unique désigné par Beijing et élu le 8 mai par un vote à 99% d'un petit Conseil électoral pro-Beijing représentant 0,02% de la population du territoire².

Lee Ka-chiu avait eu en charge de rétablir l'ordre lors des grandes manifestations de 2019, époque où les élections locales libres dégageaient une large majorité d'hostilité au pouvoir central. Il avait contraint le quotidien indépendant *Apple Daily* à cesser ses publications, arrêté les membres de la publication indépendante *Stand News* et traîné une vingtaine de journalistes devant les tribunaux.

Comment on étrangle la démocratie authentique

L'esprit démocratique existe en Chine mais le pouvoir fait tout pour le réduire au silence et pour qu'on l'oublie. A un moment où le pouvoir de Hongkong passe dans les mains du chef de la Police, il est utile de rappeler l'affaire dite HONGKONG 47. Il s'agit des quarante-sept individus accusés de « *conspiration pour commettre des opérations de subversion* ». Incarcérés depuis plus d'un an pour certains, ils attendent toujours d'être jugés. Rappel des faits :

- en septembre 2020, des élections devaient renouveler la composition du Conseil législatif de Hongkong. Le camp des démocrates a décidé de s'organiser pour obtenir une majorité (soit plus de 35 sièges sur les 70 à pourvoir). Ils avaient le vent en poupe et leurs espoirs étaient justifiés. Ils organisèrent donc une primaire, assez semblable à ce que font

les partis en France lorsqu'ils convoquent leurs sympathisants pour désigner le meilleur candidat à la présidentielle. Le 11 et 12 juillet 2020, plus de 600.000 citoyens de Hongkong participèrent à ces primaires ;

- le 13 juillet, la cheffe de l'exécutif local déclare qu'une telle consultation rentre dans le champ de la subversion du pouvoir d'Etat, tel que sanctionnée par la loi de sécurité nationale (que le Comité permanent de l'Assemblée nationale venait de promulguer moins de deux semaines plus tôt, le 30 juin).
- en prétextant l'épidémie de Covid-19, le pouvoir décide de reporter les élections de plus d'un an, à décembre 2021 ;
- le 6 janvier 2021, un millier de policiers arrêtent au petit matin cinquante-trois des organisateurs de la primaire. Ils en ajoutent deux autres le lendemain ;
- le 28 février 2021, quarante-sept des détenus sont accusés de « *conspiration en vue de subversion* » dans le cadre de la loi de sécurité nationale. Les faits

1. C'est donc un peu partout à l'étranger que l'on commémore la sanglante répression de 1989, et d'abord à Taiwan. À Hongkong, plusieurs consulats étrangers ont bravé l'interdiction, par des messages ou en plaçant des chandelles sur les rebords des fenêtres.

2. Rappelons, au regard de ce chiffre, que les démocrates de Hongkong se battaient d'abord pour l'instauration du suffrage universel. Tout en laissant croire que ce choix n'était pas impossible, Beijing en retardait sans cesse la décision, au prétexte que « *la population n'était pas mûre pour le suffrage universel* ».

reprochés sont de s'être occupés des affaires publiques et de s'être réunis en assemblée. Les accusés appartiennent à toutes les couches de la société : juristes, professeurs, jeunes militants, élus, etc. L'accusation déclare que se réunir pour réfléchir aux moyens de l'emporter aux élections démontre une volonté de renverser le pouvoir en place (ce qui est à peu près ce que veut l'opposition, lors de toute consultation démocratique) ; • en avril 2022, alors que trente-quatre

d'entre eux étaient encore incarcérés, les autres étant libérés sous caution, on attendait encore qu'un tribunal décide de déférer l'ensemble des détenus à la Haute Cour, où ils risquent l'emprisonnement à vie. Que les militants occidentaux réfléchissent bien aux risques qu'ils prennent en organisant des consultations internes : si le régime français se met à ressembler à celui de Hongkong, ils mourront peut-être derrière les barreaux !

C'est donc ainsi que, dans une apathie européenne quasi générale, plus de sept millions d'individus sont passés en moins de deux ans, au vu et au su de tous, d'un système imparfait mais où ils jouissaient de libertés réelles à un régime totalitaire où rien ne leur est garanti. Lors de l'adoption de la loi, l'Europe avait élevé la voix, exprimé ses inquiétudes, mais sans se soucier de parvenir à un résultat tangible. La présidente de la Commission Ursula von der Leyen avait affirmé que son adoption aurait de « *graves conséquences* ». Mais il n'y eut pas de « *graves conséquences* » et le rapt de Hongkong n'a pas gêné les négociations de l'accord global sur les investissements conclu avec la Chine fin décembre 2020 ; la question déjà était oubliée.

Les irrégularités du texte étaient pourtant nombreuses et flagrantes. D'abord, aux termes de l'article 23 de la loi fondamentale de Hongkong qui sert de Constitution au territoire, la Région administrative spéciale promulgue « *à elle seule des lois interdisant tout acte de trahison, de sécession, de sédition, de subversion contre le gouvernement populaire central, etc.* ». Or la loi sur la sécurité nationale a été décidée et rédigée à Beijing sans la moindre concertation avec Hongkong par le Comité permanent de l'Assemblée nationale.

Pour faire accepter le texte, le pouvoir a assuré par la bouche de Carrie Lam, que très peu de gens seraient concernés : la loi « *ne visera qu'une très petite minorité de personnes ayant enfreint la loi, tandis que la vie et les biens, les libertés et droits fondamentaux de l'écrasante majorité des résidents de Hong Kong seront protégés* » ; le texte est présenté comme une affirmation quasi souverainiste de Hongkong par la cheffe de l'exécutif qui « *exhorte la communauté internationale à respecter le droit de notre pays à garantir la sécurité nationale et les aspirations à la stabilité et à l'harmonie de la population de Hong Kong* ».

Mais le champ juridique du texte est devenu tout autre avec le temps. Il s'agit d'une loi locale qui ne peut entrer en conflit avec la loi nationale et c'est le Comité permanent de l'Assemblée qui en décide. Ensuite, comme le font les tribunaux de la Chine proprement dite, des termes vagues (*susciter des querelles, fomenter des troubles, subversion du pouvoir d'Etat, etc.*) sont utilisés pour recouvrir une grande quantité de faits divers, déclarés unilatéralement délits quand ce qu'ils désignent porte atteinte à l'autorité du Parti.

Hongkong : arrestation d'un cardinal

Un exemple parmi d'autres de cette volonté d'extirper tout pôle de résistance est l'arrestation le 11 mai de trois personnes dont le cardinal nonagénaire Joseph Zen (Zen Ze-kiun), évêque catholique de Hongkong. Avec une chanteuse connue, militante L.G.B.T. des droits civiques, et une juriste ancien membre du Conseil législatif, il gérait depuis 2019 le Fond humanitaire 612 qui était venu en aide à plus de deux mille manifestants emprisonnés (sur les plus de dix mille détenus depuis les grandes

protestations de 2019 contre un projet de loi d'extradition vers les tribunaux de Chine populaire). Cette aide avait principalement consisté en une assistance légale et à la couverture de frais médicaux.

Les trois personnes appréhendées sont accusées de « *collusion avec des forces étrangères* » parce qu'elles avaient administré cette caisse de secours aujourd'hui disparue. Le procès se tiendra en septembre prochain et durera cinq jours. Le cardinal et cinq personnes employées par le Fonds ont comparu le 24 mai pour répondre d'une moindre charge : celle de n'avoir pas enregistré

l'organisme auprès de la police. Ils ont contesté cette accusation, laquelle d'ailleurs n'efface pas celle de la collusion avec l'étranger.

Le cardinal, libéré sous caution, était connu pour sa défense de la liberté religieuse et de la liberté d'expression, pour sa franchise combative aussi : « *Ceux qui disent qu'un prêtre doit s'en tenir à la prière n'ont rien compris à ce qu'est l'Eglise* » assurait-il. C'était depuis longtemps un des personnages les plus populaires de Hongkong. Zen Ze-liun était, d'autre part, fort réservé sur les démarches entreprises par le Vatican pour amorcer un dialogue avec le régime chinois et sur l'accord conclu par le Pape en 2018 sur la nomination des évêques de

« l'Association patriotique des catholiques ». Il considérait cet accord comme un abandon des Chrétiens de l'église non officielle et « *une vente de l'Eglise catholique au gouvernement communiste* ».

Aider des manifestants sans ressources, refuser les transferts vers les tribunaux chinois, qui dépendent du Parti et ignorent les non-lieux, réclamer le strict respect de la liberté de religion inscrite dans la Constitution chinoise, tous ces choix menaçaient donc la sécurité de la Chine. Le Parti chinois et son chef à vie Xi Jinping se laissent bien facilement effrayer, et même par un frêle cardinal cardiopathe de quatre-vingt-dix ans !

Ainsi le principal foyer de démocratie relevant de la République populaire s'est éteint pour l'essentiel avec vingt-cinq d'avance sur 2047, la date initialement prévue pour la fusion définitive de Hongkong et Macao dans la R.P.C Certes, il reste ici et là quelques braises (voir l'encadré ci-dessus) mais le pouvoir a globalement atteint son objectif. Et même, après avoir violé l'accord initial, le pouvoir décide maintenant de prendre

un ton rassurant ; il déclare que le principe *Un pays, deux systèmes* ne changera pas et même après 2047. C'est que vient d'affirmer le 27 mai à Beijing le président de la Commission des Affaires législatives de l'Assemblée, estimant – avec un sens aigu de l'absurde – qu'ainsi Hongkong avait la garantie de jouir à long terme d'une large autonomie, cette autonomie précisément qu'il vient de perdre.

Les nouveaux problèmes du totalitarisme

Depuis qu'il est question de lui donner un chef à vie, le régime chinois est entré dans la saison des incertitudes. Les ambitions extérieures de Xi Jinping, tant en Mer de Chine ou maintenant dans le Pacifique occidental qu'au sein des institutions internationales, sans oublier l'engagement auprès de la Russie alors que la guerre sévit en Ukraine, suscitent des interrogations multiples au sein de la société civile et probablement dans le parti lui-même.

Quand le doute s'installe sur la légitimité d'une dictature, celle-ci accentue son contrôle du corps social. Les militants connus récemment arrêtés³ dont parlait le bulletin de février attendent toujours en détention qu'on les

juge et dans nombre de cas, leurs avocats n'ont pas l'autorisation de les rencontrer au prétexte, si besoin était, de lutter contre la pandémie.

Dans une adresse à Mme Bachelet en date du 27 avril, soit un mois avant son voyage en Chine, Reporters sans frontières demande à la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme de l'O.N.U. de requérir la mise en liberté de cent vingt-quatre journalistes et défenseurs de la liberté de la presse en détention.

3. Citons, entre autres, les militants sociaux Wang Aizhong et Guo Feixiong ; les défenseurs de droits du citoyen Ding Jiaxi et Xu Zhiyong (en pré détention depuis plus de deux ans) ; la militante des droits civiques Li Qiaochu, incarcérée pour avoir dénoncé les tortures infligées aux deux précédents ; le poète Wang Zang et son épouse Wang Li, sur lesquels on ne sait rien, plus d'un an après leur arrestation pour « *incitation à la subversion du pouvoir d'Etat* » ; les anciens avocats Chang Weiping, coupable d'avoir parlé des tortures qu'il avait subies lors d'une incarcération antérieure, Li Yuhan, incarcérée depuis octobre 2017 et Xie Yang, qui avait défendu plusieurs militants des droits civiques

Impitoyable brutalité sanitaire à Shanghai

Le confinement de la population de Shanghai, destiné à lutter contre l'Omicron, dernière variante du Coronavirus, semble toucher à sa fin. L'horrible situation qui fut, le 28 mars, imposée à la principale ville de la Chine orientale, risquait d'être méconnue et peu à peu oubliée. Heureusement la publication **China Change** a diffusé le 9 avril le remarquable montage *Confinement Shanghai 2022* (<https://www.youtube.com/watch?v=6t0Vymq8AH4>). Il se compose d'extraits d'une centaine de vidéos, toutes prises sur le terrain, au plus près des habitants. Ces séquences montrent en soixante-dix-sept minutes les épreuves et les souffrances qu'ont endurées depuis la mi-mars la plupart des vingt-sept millions de citoyens de cette grande métropole. Le texte qui accompagne est en anglais ou en chinois mais les images parlent d'elles-mêmes.

La valeur de ce documentaire est exceptionnelle. Par-delà les problèmes de Shanghai, il montre avec quelle autorité despotique le Parti et les autorités locales exigent obéissance de leurs assujettis : bâches et palissades au long des avenues pour empêcher l'accès à la chaussée à partir du trottoir et des habitations, tests obligatoires organisés par la police, quarantaines inéluctables en cas de résultats positifs dans le quartier, alignement de lits de camp pour effectuer ces quarantaines dans d'immenses dortoirs sales et sous-équipés, séparation des parents et des enfants (jusqu'à des nourrissons), dislocation des familles, enfermement à domicile parfois avec clôture des portes, fermeture des magasins donc pénurie de ressources alimentaires, privations forcées de nourriture pendant plusieurs jours, non-accès aux soins extérieurs pour les malades confinés, exclusion du droit à prestations pour les habitants non originaires de Shanghai. S'y ajoutent la désorganisation des services, avec des liaisons difficiles ou impossibles avec les services d'urgence surchargés d'appel et incapables de fournir des réponses, des brutalités policières envers les récalcitrants, le personnel soignant exténué qui doute de son travail, et le sentiment largement partagé que tout se serait bien mieux passé si l'on avait laissé les gens à leur domicile et gardé les magasins ouverts.

Car jamais, jamais le citoyen n'a droit de s'opposer au Parti, et si quelqu'un, emporté par la colère, se met à maudire le Parti et le communisme en pleine rue, sa famille et ses voisins effrayés des conséquences éventuelles, multiplient les efforts pour qu'il se taise. Les critiques formulées sur l'Internet sont tout de suite repérées et leurs auteurs interpellés. Elles impliquent en effet que le Parti a pu se tromper en négligeant la vaccination, peut-être parce que le vaccin chinois ne valait pas ceux d'Occident et qu'il valait mieux le taire, alors que le régime se vantait d'avoir trouvé la meilleure politique anti-virus⁴. Quand le chef de l'Organisation mondiale de la santé Tedros Ghebreyesus a déclaré que ces pratiques de confinement extrême n'étaient pas indispensables, la presse nationale l'a traité « *d'irresponsable* ». Shanghai est une ville de bonne réputation. Si les autorités, les bureaucrates et les forces de police s'y comportent de manière aussi implacable et brutale – et proprement incroyable pour les temps modernes –, on comprendra qu'ils font de même ou pire dans le reste du pays, envers la majorité des Chinois Han comme pour les dix pour cent des nationalités minoritaires périphériques. Ce n'est pas le moindre mérite de ce documentaire de premier ordre que de dessiller les yeux sur les pratiques implacables de cette dictature et d'éclairer sur sa nature.

(Sur le site <https://youtu.be/VWlrACrnNM>, **China Change** a diffusé sous le titre « *Shanghai Spring* » un complément de cent minutes à partir de deux cents vidéos. Le document expose, entre autres, l'embarras des comités de résidence et des comités de voisinage chargés d'appliquer la politique municipale de confinement. Leur sentiment d'impuissance amène certains à fondre en larmes, d'autres à crier à l'incompétence des dirigeants).

Note : les rigueurs du confinement ne se limitent pas à Shanghai. La capitale du Henan Zhengzhou, par exemple, a subi les mêmes épreuves à partir du 4 mai, comme aussi, à la fin avril, Beijing pour 518 sites où le coronavirus fut repéré, où des barricades entourent les zones résidentielles, cependant que maintes stations de métro et lignes de bus ont été fermées. Les autorités ont partout entrepris de restreindre l'information au nom de la lutte contre « *la propagation des rumeurs* ».

4. *China Change* note l'invisibilité des chiffres avancés par la Commission de la santé de Shanghai : du 1 mars jusqu'au 7 avril, 131.524 personnes sont testées positives, 127.131 sont asymptomatiques ; pour 4.393 cas confirmés, on ne compte qu'un cas critique soumis à traitement et aucun décès. Il est aisé de disposer de statistiques aussi rassurantes quant au danger du Coronavirus : il suffit de choisir une autre cause de mort, telle qu'accès de fièvre ou grippe, ou encore plus banalement arrêt cardiaque.

Dans le même souci de se prémunir contre des forces adverses et d'affirmer son autonomie, le gouvernement chinois, qui connaît fort bien tout ce que l'on peut obtenir par la surveillance des réseaux sociaux, a décidé début mai de se débarrasser dans les deux ans à venir de tous les ordinateurs de marque étrangère. L'ordre a été donné aux administrations publiques et aux sociétés ayant des liens avec l'Etat de les remplacer par des appareils de fabrication nationale.

Dans un premier temps et rien qu'à l'échelon du gouvernement central, cinquante millions d'ordinateurs seraient mis hors service, notamment provenant de Hewlett-Packard et de Dell Technologies. Les systèmes Microsoft Windows seraient remplacés par Linus. Il n'est pour l'instant pas question de changer les microprocesseurs.

Expansion dans le Pacifique de l'Ouest

Il n'est pas besoin de revenir longuement sur les aspects militaires de la tension dans le détroit de Taïwan. Elle s'exprime notamment par les incursions d'appareils militaires dans l'espace aérien de l'île (à noter que les deux espaces aériens se recoupent, si bien que chaque partie considère qu'elle est chez soi dans les parties communes). Le fait nouveau, lié peut-être à la déclaration de communauté stratégique du 4 février, c'est que les opérations dans la zone se font plus souvent en duo russe-chinois, qu'il s'agisse de manœuvres maritimes ou de survols aériens.

Il n'est pas aisément de déceler le motif de ces incursions : inquiéter les insulaires, les contraindre à des dépenses d'armement au-delà de leur capacité, endormir leur vigilance en les habituant à de fausses menaces, flatter le nationalisme populaire ou encore tester la fermeté du soutien des Etats-Unis ou défier ces derniers ? Toujours est-il que l'effort d'armement s'accroît dans la zone, comme le nombre des accords de coopération économique ou militaire initiés soit par la Chine, soit par ses adversaires.

Il y a plus de nouveauté dans le souhait chinois de sortir de la Mer de Chine pour nouer de nouvelles relations dans le Pacifique occidental, en particulier dans les Etats-îlots de la Mélanésie. Le ministre des Affaires Wang Yi y poursuivait début juin une tournée assez secrète, posant des jalons avec les autorités des îles Salomon, de la Micronésie, du Timor oriental, de Papouasie-Nouvelle Guinée, de Vanuatu, de Niue, de Tonga, de Kiribati (dans le Pacifique central, au large de Hawaï), des Fidji et de Samoa. Le ministre aurait eu aussi un entretien virtuel avec les autorités maori des îles Cook, dont l'archipel se trouve associé politiquement à la Nouvelle-Zélande. La plupart de ces petits territoires avaient jusqu'alors des relations principales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, voire avec les Etats-Unis.

Le régime chinois cherche à y développer des liens commerciaux et, éventuellement militaires. Certains des territoires, qui avaient

naguère des relations diplomatiques avec Taïwan, sont passés du côté de la Chine. Wang Yi espérait le 30 mai obtenir de tous la signature d'un pacte régional. Mais il y eut des résistances, les dirigeants n'aimant pas être bousculés et demandant du temps avant d'apposer leur signature. Beijing a cependant conclu quelques conventions bilatérales. Après l'accord-cadre sur la sécurité signé en mars avec les îles Salomon, qui autorisait l'envoi de policiers et de forces armées pour maintenir l'ordre, le ministre a négocié des conventions avec les Samoa, Tonga et Kiribati. Ce dernier territoire – autrefois les îles Gilbert – se compose de trente-deux atolls qui au total font moins de 1.000 km² mais sa zone maritime dépasse trois millions et demi de kilomètres carrés. Un accord dont pourrait bénéficier la marine chinoise au centre du Pacifique n'est donc pas à négliger, dans l'hypothèse d'une confrontation avec les Etats-Unis.

Mais il aussi essentiel pour Beijing de conforter la majorité des pays qui, liés par le principe de reconnaître « une seule Chine », le soutiendraient diplomatiquement dans ses efforts pour s'emparer de Taïwan. Quelques promesses d'investissements ou d'aide financière de faible ampleur suffisent pour détacher définitivement du régime taiwanais ces archipels éparsillés à population peu nombreuse. Il en irait de même si ces pays devaient se prononcer à l'O.N.U. sur le respect des droits de l'Homme par Beijing, sur sa politique au Xinjiang ou au Tibet et sur son appropriation des îlots de la mer de Chine méridionale. La République populaire obtient ainsi à bon marché de compenser le discrédit croissant dont souffrent depuis quelques années sa diplomatie et son image dans les pays pluralistes à régime constitutionnel.

Alain Bouc